

Délibération n° 11-2025/SC du 21 novembre 2025 portant création d'une commission spéciale au sein du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie

Historique :

Créée par : *Délibération n° 11-2025/SC du 21 novembre 2025 portant création d'une commission spéciale au sein du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie*

JONC du 24 décembre 2025
Page 28662

Article 1^{er}

A compter du 21 novembre 2025, et ce, jusqu'au 6 septembre 2026, est créée la commission spéciale dénommée “Refondation économique et sociale” au sein de l'institution, composée comme suit :

Président : Ludovic Boula

Vice-président : Elvys Gourou

Rapporteur: John-Rock Tindao

Membres :

- André Diaïnon

- Hugues Vhemavhe

- Jean-Marie Goromido

- Georges Maou

- Ezienne Ua

Article 2

La présente délibération est transmise au hautcommissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, aux huit présidents des conseils coutumiers, au président du gouvernement, à la présidente du congrès, ainsi qu'aux présidents des assemblées de provinces. Elle est publiée au Journal officiel de Nouvelle-Calédonie.